

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241011-VILLE_2024DC257-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 1/16/150

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme VOINOT Sylvie domiciliée, à MARENNES (Rhône), 389 route de la croix de pierre et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°1/16/150.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme AZNAR Yvette à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 20 octobre 2022 et expirant le 20 octobre 2052.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 8 octobre 2024

Le Maire

